

Clause compromissoire et exception d'incompétence : Une exception de forme soumise au principe du in limine litis (Cass. com. 2002)

Identification			
Ref 20203	Juridiction Cour de cassation	Pays/Ville Maroc / Rabat	N° de décision 1214
Date de décision 02/10/2002	N° de dossier 577/3/1/2001	Type de décision Arrêt	Chambre Commerciale
Abstract			
Thème Convention d'arbitrage, Arbitrage		Mots clés Moyen de forme, Exception d'incompétence matérielle, Clause compromissoire, Arbitrage	
Base légale Article(s) : 49 - Dahir portant loi n° 1-74-447 du 11 ramadan 1394 (28 septembre 1974) approuvant le texte du code de procédure civile (CPC)		Source Ouvrage : Arrêts de la Chambre commerciale Auteur : Centre de publication et de Documentation Judiciaire Année : 2007 Page : 74	

Résumé en français

L'exception tirée de l'incompétence matérielle en raison de la signature d'une clause compromissoire est une exception de forme qui doit être soulevée *in limine litis*, c'est-à-dire avant tout moyen de défense au fond, à peine d'irrecevabilité.

Cette exception ne peut pas être soulevée pour la première fois en appel.

Texte intégral